



DOSSIER DE CERTIFICATION

- des bassins sportifs -

PROCEDURE DE CERTIFICATION

Le propriétaire du bassin fait parvenir à la Ligue Régionale de la F.F.N. une demande de certification en **2 exemplaires**, suivant le dossier type ci-dessous.

Ce dossier est ensuite adressé par la Ligue Régionale à la Fédération qui prononce la certification après avis de la Commission Fédérale des Équipements ou de l'élus référent.

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1- Un plan d'ensemble de la piscine. (Plan général architecte niveau des bassins, vestiaires)
 - a- Un plan coté du bassin faisant apparaître le dessin et la position des lignes de nage sur le fond du bassin.
 - b- Une coupe transversale cotée de la piscine. Cette coupe fera apparaître le dessin et la position des lignes de nage sur les murs de départ et de virage, le dessin et les dimensions des plots de départ.
 - c- Une coupe longitudinale cotée de la piscine avec les profondeurs.
- 2- Un rapport d'un géomètre-expert, conforme au rapport type ci-après (p3 à 6)
- 3- Une fiche de renseignements à compléter et à signer (p1 à 2)

DONNEES ADMINISTRATIVES

Nom de la piscine.....

Adresse.....

Code postal Ville

Nom de l'organisme ou la collectivité propriétaire

.....

Adresse.....

Code postal Ville

Représentant

DONNEES PRINCIPALES DU BASSIN

Numéro RES* du bassin.....

Longueur.....

Largeur.....

Bassin couvert

Bassin découvrable

Bassin extérieur

Donner la FMI retenue par le responsable de l'équipement :.....

EQUIPEMENTS ANNEXES

Nombre de spectateurs retenu en

- gradins fixes.....

- gradins amovibles.....

Présence de plongeoirs sur le bassin Oui Non

Pour la certification du bassin de plongeon, remplir le rapport spécifique disponible dans les pages annexes

BASSIN DE RECUPERATION

Numéro RES* du bassin.....

Forme.....

Longueur.....Largeur.....

Profondeur minimum.....Profondeur Maximum.....

Signature et cachet du représentant de la collectivité

* Recensement des Equipements Sportifs

RAPPORT DE GEOMETRE

Procès-verbal du relevé des caractéristiques du bassin
de la piscine.....

L'an.....Le

A la requête de M.

Demeurant.....

Agissant en qualité de

Nous soussigné Géomètre-expert,

demeurant à

nous sommes transportés dans l'établissement de natation

.....

Située à

A effet de procéder à la vérification des mesures du bassin sportif dudit établissement. Nous avons procédé aux opérations détaillées ci-après :

1- VERIFICATION DE LA VERTICALITE DES PAROIS DE DEPART ET D'ARRIVEE

L'angle de la paroi avec la verticale est-il inférieur à 1/2 degré ? OUI - NON

La paroi présente-t-elle des saillies ? OUI - NON

Si oui, de quelle importance ?

La verticalité de la paroi est-elle assurée (à 1/2 degré près) OUI - NON

de - 0,80 m à + 0,30 m du plan d'eau ?

2- MESURE DE LA PENTE DES PAROIS LATERALES ET MESURE DES ANGLES DU BASSIN

Les parois latérales présentent-elles des surplombs ou saillies ? OUI - NON

Si oui, où et de quelle importance ?

L'angle des parois latérales avec la verticale est-il compris entre 0 et 15 degrés ? OUI - NON

Tous les angles dièdres des parois du bassin sont-ils égaux à 90 degrés à 1 degré près ? OUI - NON

Si non, quelles sont les valeurs de ces angles ?

Méthode de mesure employée et appareil utilisé.....

3- MESURE DE LA LONGUEUR DU BASSIN

Précision de la mesure (erreur absolue maxima en mm)

Le bassin était-il rempli au moment de la mesure ?

OUI - NON

Température au moment de la mesure : Air ambiantC° Eau..... C°

Mesure effectuée suivant une horizontale perpendiculaire à la paroi de départ dans l'axe de la ligne de nage. (Cette mesure doit régner de 0,30 m au-dessus à 0,80 m au-dessous du niveau de l'eau)

Résultats en mm

Mesures	- 0,80 mètre	0,0 mètre	+ 0,30 mètre
Ligne 0			
Ligne 1			
Ligne 2			
Ligne 3			
Ligne 4			
Ligne 5			
Ligne 6			
Ligne 7			
Ligne 8			
Ligne 9			

4- MESURE DE LA LARGEUR DU BASSIN

Nombre de mesures.....

Suivant quelles lignes ont été effectuées ces mesures ?

Résultats obtenus à 1 cm près :

5- MESURE DE LA HAUTEUR DU MUR DE DEPART ET DU MUR DE VIRAGE

Hauteur au-dessus du plan d'eau à 1 cm près

Au mur de départ.....

Au mur de virage.....

6- MESURE DE LA HAUTEUR DES PLOTS ET DES BARRES DE DEPART DE DOS

Hauteur au-dessus du plan d'eau à 1 cm près.

Le bord des plots de départ et les barres de départ de nage sur le dos sont-elles en saillies par rapport à la verticale du mur de départ ? OUI - NON

Si oui, préciser le dépassement et donner leur mesure.....

Donner l'inclinaison de la plate-forme des plots de départ

Ligne 0	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 1	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 2	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 3	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 4	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 5	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 6	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 7	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 8	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	
Ligne 9	plot	hauteur		inclinaison		saillie	
	barre de dos	hauteur				saillie	

Les plots de départ sont-ils :

- préfabriqués,

- amovibles,

- coulés sur place ?

Y a-t-il un espace entre le pied du plot et la verticale du mur ? OUI - NON
(pour poser la plaque de chronométrage)

Si oui, préciser la dimension

7- MESURE DE LA PROFONDEUR DU BASSIN

Indiquer les diverses profondeurs du bassin à 1 cm près en fonction du niveau du plan d'eau.

au droit du mur de départ.....

au droit du mur de virage.....

et s'il y en a, aux points de changement de pente du radier

.....

8- HAUTEUR SOUS OBSTACLE AU-DESSUS DU BASSIN

Hauteur sous le plafond (bassin couvert) ou de tout autre obstacle au-dessus du bassin :

9- REMARQUES PARTICULIERES

Le tout suivant les remarques portées à l'encre sur les plans et coupes des ouvrages rigoureusement conformes à l'exécution ci-annexée qui nous ont été fournis par le constructeur.

Nombre et nature des pièces annexées au rapport

Un plan coté du bassin. OUI - NON

Faisant apparaître le dessin et la position des lignes de nage sur le fond du bassin

Une coupe transversale cotée du bassin. OUI - NON

Cette coupe fera apparaître le dessin et la position des lignes de nage sur les murs de départ et de virage, le dessin et les dimensions des plots de départ

Une coupe longitudinale cotée du bassin avec les profondeurs. OUI - NON

.....

.....

CLOTURE

De nos opérations nous avons dressé le présent procès-verbal que nous certifions sincère et véritable en tout son contenu et que nous avons établi en exemplaires destinés au requérant.

Clos en notre Cabinet, le

Le Géomètre Expert (signature et cachet)

DOSSIER DE CERTIFICATION

- des plongeurs -

PROCEDURE DE CERTIFICATION

Les deux pages annexes qui suivent sont à joindre uniquement aux dossiers concernant les collectivités souhaitant également recevoir une certification des plongeurs pour leurs bassins. Dans ce cas, la procédure reste la même (deux exemplaires à produire et à adresser à la Ligue Régionale de Natation).

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1- Un plan d'ensemble de la piscine. (Plan général architecte niveau des bassins, vestiaires)
 - a- Un plan coté de la fosse faisant apparaître la position des plongeurs et tremplins
 - b- Une coupe transversale cotée de la fosse. Cette coupe fera apparaître le dessin et la position des plongeurs et tremplins.
 - c- Une coupe longitudinale cotée de la fosse avec les profondeurs.
- 2- Un rapport d'un géomètre-expert, conforme au rapport type ci-après.

RAPPORT DE GEOMETRE

1- MESURE DE LA PROFONDEUR

Indiquer, en référence aux schémas de la réglementation les diverses profondeurs (M) du bassin ou de la fosse aux points de changement de pente du radier (m), à 1 cm près par rapport au niveau 0,00 m (niveau de débordement de l'eau dans la goutlotte).

M						
---	--	--	--	--	--	--

Les diverses profondeurs (H) à l'aplomb de l'extrémité des tremplins ou des plateformes.

	Tremplins		Plateformes			
	1,00 m	3,00 m	3,00 m	5,00 m	7,50 m	10,00 m
H						

2- MESURES DEFINISSANT LA POSITION DES PLONGEOIRS

Indiquer, en référence aux schémas de la réglementation, les cotes (A, B, C, D, E, F, G, J, K, L) définissant les positions respectives des plongeurs, leurs dimensions propres.

Tremplins	A	B	C	D	E	F	G	J	K	L
1,00 m										
3,00 m										
Plateformes	A	B	C	D	E	F	G	J	K	L
3,00 m										
5,00 m										
7,50 m										
10,00 m										

3- DIMENSIONS DES TREMPLINS ET PLATEFORMES

	Tremplins		Plateformes			
	1,00 m	3,00 m	3,00 m	5,00 m	7,50 m	10,00 m
Longueur						
Largeur						

Marque des tremplins

4- REMARQUES PARTICULIERES

Le tout suivant les remarques portées à l'encre sur les plans et coupes des ouvrages rigoureusement conformes à l'exécution ci-annexée qui nous ont été fournis par le constructeur.

CLOTURE

De nos opérations nous avons dressé le présent procès-verbal que nous certifions sincère et véritable en tout son contenu et que nous avons établi en exemplaires destinés au requérant.

Clos en notre Cabinet, le

Le Géomètre Expert (signature et cachet)